

*Pleopodes* munis de deux paires de trachées. Exopodite du premier pléopode à pointe obtuse allongée chez le ♂.

*Uropodes* ♂ (?). Dimensions : 11 millimètres × 5 millim. 25.

Ce *Porcellio*, dont le cephalon et les uropodes font défaut dans le seul exemplaire qui a été recueilli, se rapproche du *Porcellio laevis* Latr., surtout par la forme du premier segment pereial et par celle des premiers pléopodes (♂), — mais il s'en distingue par sa surface entièrement lisse, par la forme du pleotelson, qui est plus court et moins incurvé latéralement, — et par ses pattes à poils spinescents bien plus accentués que chez *P. laevis*.

Un exemplaire (incomplet) appartenant au Muséum de Paris (mission Foureau-Lamy; Sahara, région de l'Aïr, *El Bioth*, n° 17, 30 novembre; D<sup>r</sup> Fournial).

---

NOTE SUR QUELQUES NÉMERTES RECUEILLIES PAR M. CH. GRAVIER  
DANS LE GOLFE DE TADJOURAH,

PAR M. L. JOUBIN.

Parmi les nombreux animaux que M. Ch. Gravier a rapportés du très intéressant voyage qu'il a fait pendant l'hiver de 1904 à Djibouti, se trouvent quelques Némertes. Les unes sont entièrement nouvelles, les autres sont signalées pour la première fois dans cette région; elles sont importantes à connaître en ce qu'elles étendent l'aire de dispersion géographique de ces espèces. Pour certaines d'entre elles, je n'ai pas cru devoir préciser l'espèce en raison de la disparition, due aux liquides conservateurs employés, des divers caractères délicats qui servent à les distinguer et dont la présence permet seule de les identifier avec certitude. On sait, en effet, que malgré tout le soin que l'on prend dans la fixation des Némertes, les réactifs fixateurs les décolorent, effacent les légers plis épithéliaux qui marquent la région antérieure, déterminent une violente contraction sous l'influence de laquelle l'animal se brise, et lui font enfin rejeter sa trompe.

Les déterminations précises sont presque toujours rendues impossibles, surtout pour les petites espèces, et les matériaux récoltés au prix de grandes fatigues et au cours de longues expéditions sont à peu près perdus. C'est une des raisons pour lesquelles les Némertes exotiques ne commencent à être connues que depuis un petit nombre d'années, les espèces préparées sans soin au cours des expéditions et des voyages anciens étant à peu près sans valeur.

Je crois devoir, à ce sujet, rappeler, — et je m'adresse plus particulièrement aux naturalistes voyageurs du Muséum, — que le procédé très simple qui donne de beaucoup les meilleurs résultats consiste dans l'immersion

brusque des Némertes vivantes dans l'eau bouillante; on les y laisse de 1 à 10 secondes, selon leur taille; elles s'y étalent, au lieu que les réactifs ordinairement employés les contractent, elles n'ont pas le temps de se briser et elles conservent en partie leur coloration.

On les plonge ensuite dans le formol à 3 p. 100, où on ne les laisse que de 1 à 3 heures. Ce passage par le formol n'est pas indispensable. Enfin on les conserve définitivement dans l'alcool à 70 degrés.

Si l'on a eu soin de prendre, avant l'opération, note de la couleur de l'animal et de faire un croquis, même rudimentaire, de la tête en indiquant les sillons et les plis qui la distinguent, on peut être certain d'avoir préparé des documents très utiles qui permettront une description précise et caractéristique.

Jusqu'à présent, les renseignements que l'on possède sur les Némertes de la mer Rouge sont tout à fait insignifiants, et il est certain que nous ne connaissons qu'une proportion infime des Némertes de cette région. Aussi les documents recueillis par M. Gravier présentent-ils un intérêt de premier ordre.

Dans cette note préliminaire, je ne donnerai qu'un aperçu rapide de ces Vers; leur étude pourra plus tard être complétée et contribuer à la description d'une faune générale des Vers de la mer Rouge.

#### **Carinella aurea** nov. sp.

Île Musha, 25 janvier 1904. — Deux individus brisés et décolorés; c'est seulement l'étude des coupes qui permet de voir les caractères du genre. Mais comme aucune autre espèce ne présente la coloration notée par M. Gravier, je vais pouvoir en faire une espèce nouvelle.

L'animal est de couleur jaune d'or; il a environ 1 millimètre et demi de diamètre et 6 à 8 centimètres de long. La section du corps est ronde et sensiblement de même dimension dans toute la longueur du corps. La tête ne présente aucun sillon sensible, et elle ne semble pas avoir de dilatations latérales comme en ont beaucoup de Carinelles.

Cette Némerte vit dans les fentes des rochers de la côte, à la surface.

#### **EUPOLIA CURTA** Hubrecht.

Baie de Djibouti; dans la base d'un *Porites* vivant, 15 janvier 1904,

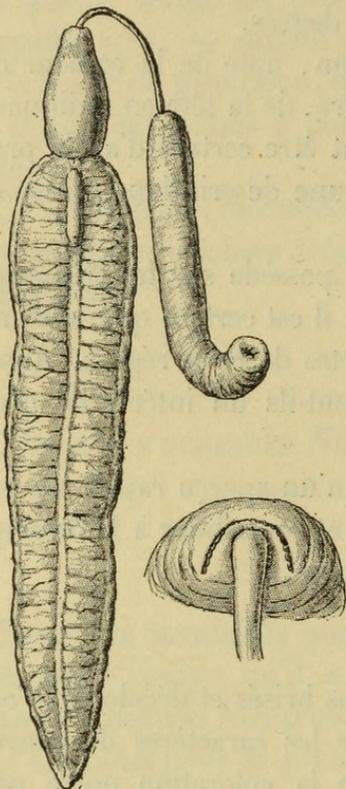
M. Gravier a recueilli un magnifique exemplaire de cette Némerte, atteignant 25 centimètres de long sur 6 à 8 millimètres de large. Elle présente les lignes nombreuses brun rouge, discontinues, sur fond blanchâtre, caractéristiques du type normal.

Cette espèce n'avait pas encore été signalée dans la mer Rouge. Elle est remarquable par son extrême cosmopolitisme; elle a, en effet, été trouvée dans les localités suivantes: Méditerranée, Maurice, Amboine, Îles Viti, Marquises, Carolines, Samoa, Palaos, Nuka-Hiva, Terre-de-Feu.

**Drepanophorus Gravieri** nov. sp.

Un individu recueilli à Djibouti, le 6 février 1904, dans une excavation d'un *Porites*.

L'animal vivant a une couleur jaune brun fauve, avec des arborisations plus foncées. Dans l'alcool, il s'est complètement décoloré et il a perdu une grande partie de son épithélium cutané. Sa longueur était de 8 centimètres; la largeur est d'environ 11 à 12 millimètres sur l'échantillon conservé.



La musculature, devenue visible, est extrêmement puissante; l'animal devait pouvoir nager rapidement, comme le font les *Drepanophorus*, à la manière des sangsues.

Les bords du corps sont ondulés, retroussés vers la ligne médiane dorsale, ce qui, à première vue, le fait ressembler à une *Langia*. Un bourrelet médian s'étend sur les deux tiers du dos. Il en part des stries perpendiculaires se dirigeant vers le bord relevé. Autour de l'orifice de la trompe, se trouvent des yeux formant les trois quarts d'une circonférence dorsale. La trompe, très grosse et musculeuse, est dévaginée et rattachée au corps par son ligament postérieur qui sort par l'orifice du rhynchodœum. La dimension de la trompe et son volume considérable devaient complètement modifier l'aspect de l'animal lorsqu'elle était contenue dans le corps.

*Drepanophorus Gravieri*. —  
Vue dorsale de l'animal de grandeur naturelle. En bas, la tête vue de face grossie, montrant les deux lignes d'yeux.

Je dédie cette très curieuse espèce à M. Gravier qui l'a trouvée à Djibouti.

**AMPHIPORUS MARMORATUS** Hubrecht.

1 individu fragmenté; trouvé dans le sable vaseux à l'est de la Résidence; Djibouti, 2 février 1904.

D'après les notes de M. Gravier, cette Némerte est de couleur rouge orangé, avec la région antérieure du corps rouge brun uniforme.

Dans l'échantillon conservé, qui a 5 ou 6 centimètres de long, le corps est couvert de fines granulations noirâtres, semées irrégulièrement comme de petits grains de sable, à bords nettement découpés. L'ensemble rappelle assez bien l'*A. virgatus* Bürger, mais, dans cette espèce, les taches sont en files longitudinales régulières, tandis qu'ici elles sont disséminées sans ordre.

Cette variété diffère, par la coloration, des types décrits jusqu'ici. Mais, dans la Méditerranée, les individus présentent des couleurs variant du blanc au brun, en passant par le gris, le rose et le jaune. Il n'y a donc pas d'impossibilité à ce que la livrée varie encore dans cette région. Je n'ai pas cru que ce caractère fût suffisant pour créer une espèce nouvelle.

*A. marmoratus* n'a encore été signalée que dans la Manche et la Méditerranée; elle est assez fréquente dans cette dernière mer.

AMPHIPORUS (ROSEUS?) [O. F. Müller].

1 individu recueilli, le 11 février 1904, dans le sable vaseux, à l'est de la Résidence, Djibouti.

Cet animal, de couleur rouge brun uniforme, a environ 6 centimètres de long.

Cette détermination est douteuse en raison de l'absence de renseignements sur les détails de la tête et la présence des yeux. Il est probable qu'il constitue une variété foncée de l'espèce type qui a été signalée non seulement en Europe (Méditerranée, Manche, Norvège, Laponie), mais aussi dans l'Amérique du Nord.

*Eunemertes Bonhourei* nov. sp.

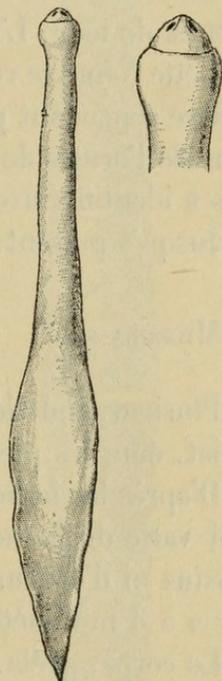
1 exemplaire. — Île Musha, 25 février 1904.

L'unique échantillon de cette intéressante Némerte a 5 centimètres de long environ; dans la moitié antérieure du corps, 2 à 3 millimètres de large, et 4 environ dans la moitié postérieure. La section de la première est un ovale bas, celle de la seconde est complètement plate.

La couleur de l'animal est brun jaune uniforme. La tête est séparée du cou par un sillon complet très net; la région antérieure, comprenant la tête et la première partie du cou, a une forme triangulaire accentuée. Des deux côtés de l'orifice de la trompe se trouvent deux taches noirâtres, en forme de virgule, formée certainement par des yeux serrés les uns contre les autres, mais dont je n'ai pu compter le nombre.

La forme lancéolée, foliacée de la partie supérieure du corps est tout à fait caractéristique. Je ne la connais chez aucune autre espèce.

Bien que n'ayant pu faire de sections dans cette Némerte, dont il n'existe qu'un exemplaire en raison des caractères de sa tête et de l'aplatissement du corps, je crois devoir les rattacher au genre



*Eunemertes Bonhourei*. — Ensemble de l'animal, de grandeur naturelle, vu par la face dorsale. A droite, la tête grossie.

*Eunemertes*. Je dédie cette espèce à M. Bonhoure, gouverneur de Djibouti et correspondant du Muséum.

TETRASTEMMA sp.

2 individus recueillis sous les pierres à marée basse, le 23 février 1904. Djibouti.

Ces deux petites Némertes, incomplètes et décolorées, sont à peu près indéterminables. L'une d'elles est certainement un *Tetrastemma*; l'autre lui ressemble, et il est probable qu'elle appartient au même genre. — Elles étaient toutes les deux de couleur brune, foncée, uniforme.

MICRURA (TRISTIS?) Hubrecht.

2 individus. Sur les pierres, mer basse, au sud du plateau du Serpent. Djibouti.

La couleur de ces échantillons est noir uniforme. Ils ont environ 9 centimètres de long. L'un d'eux a un appendice caudal très long, filiforme.

Cette Némerte ressemble beaucoup à la *Micrura tristis* Hubrecht. Elle en diffère cependant par une petite tache blanche à l'extrémité de la tête, autour de l'orifice de la trompe. Si ce n'était cette particularité, je n'hésiterais pas à identifier avec certitude ces échantillons avec *Micrura tristis*.

Jusqu'à présent, cette espèce n'est signalée que dans la Méditerranée.

MICRURA sp.?

Plusieurs individus, pris le 15 mars 1904, à Djibouti, derrière le Secrétariat, dans les pierres, à mer basse.

D'après les indications que m'a données M. Gravier, la couleur de l'animal varie du jaune au brun, en passant par le rouge; il n'y a pas de dessins ni d'ornements sur le corps, qui a 15 à 20 centimètres de long sur 2 à 3 millimètres de large.

Le corps, grêle, à tête peu distincte, à sillons céphaliques peu profonds, se termine par un petit appendice caudal de 2 à 3 millimètres de long.

L'ouverture de la trompe n'est pas à la pointe du corps, mais à environ 1 millimètre en arrière.

Les échantillons conservés sont entièrement décolorés; ils font des boucles et des nœuds très serrés.

L'ensemble de ces caractères est trop peu net et précis pour que je puisse considérer cette espèce comme définitivement nouvelle ou l'assimiler à une autre déjà connue. Je préfère la laisser sans nom, au moins provisoirement.

*LINEUS GENICULATUS* (Delle Chiaje) Bürger.

1 échantillon. Récif du Pingouin, Djibouti, 19 février 1904. — Dragué à 18 mètres dans une *Hydnophorella*.

L'échantillon rapporté par M. Gravier a 10 ou 12 centimètres de long. L'animal vivant était presque noir, mais, dans la région antérieure du corps, il était pourvu de 7 bandes transversales annulaires, blanches. La plus voisine de la tête était la plus large, les autres s'atténaient progressivement jusqu'à la 7<sup>e</sup>.

Bürger a figuré une Némerte presque semblable trouvée à Naples (*Fauna und Flora des Golfes v. Neapel*, 22<sup>e</sup> monographie, pl. V, fig. 16); mais il n'indique que 6 bandes; les bords de la tête sont un peu plus clairs dans l'espèce de Djibouti. Il ne me paraît pas utile de faire une espèce nouvelle pour une Némerte qui, sauf ces détails, rappelle de si près la variété noire du *Lineus geniculatus* O. Bürger; cependant je crois devoir faire remarquer que Bürger aurait légitimement pu faire une espèce de sa variété noire, qui diffère si profondément du type normal vert à dessins et anneaux blancs si nets et si constants. N'ayant pas eu les pièces en mains, je ne veux pas trancher cette question.

Jusqu'ici le *Lineus geniculatus* n'a été signalé que sur divers points des côtes de la Méditerranée. Il est donc nouveau pour la mer Rouge.

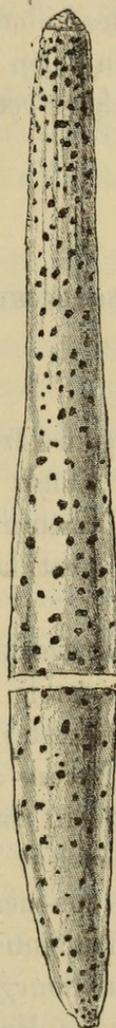
APPENDICE.

Cette note était terminée lorsque M. Krempf, qui fit aussi, en 1901-1902, un voyage à Djibouti, pour étudier plus spécialement les coraux de cette région, me remit une fort belle Némerte recueillie et préparée par lui. Elle est nouvelle, et je crois utile d'en joindre la description à celle des espèces rapportées par M. Gravier, puisqu'elle provient de la même localité.

***Cerebratulus Krempfi* nov. sp.**

1 individu. — Djibouti, 1902, récif des Messageries. Bloc de corail mort et gravier corallien. Rapporté par M. Krempf.

Ce *Cerebratulus* est remarquable par les taches noires irrégulières dont il est couvert et qui me paraissent démontrer que cet animal est mimétique, peut-être de coraux. Ces taches caractéristiques



*Cerebratulus Krempfi*.

— L'animal de grandeur naturelle, vu par la face dorsale. En haut, la tête un peu grossie vue de profil.

sont disséminées sur un fond blanc ivoire. Elles sont plus nombreuses sur la face dorsale que sur la face ventrale, plus serrées dans la moitié antérieure du corps que dans la postérieure.

Le corps est long d'environ 10 centimètres, large de 1; il est terminé assez brusquement en arrière, sans appendice filiforme, muni sur ses trois quarts postérieurs d'une carène latérale qui donne un aspect losangique à la section.

Sa tête bien développée est blanche, la bouche grande. Il y a un rang de taches noires sur le bord dorsal postérieur de la tête, et quelques-unes très petites disséminées sur le reste. Un sillon circulaire sépare la tête du cou; les sillons latéraux sont très développés, profonds et s'étendent au delà du sillon circulaire.

Je dédie cette jolie espèce à M. Krempf qui l'a découverte à Djibouti.

---

RECHERCHES SUR QUELQUES TYPES DE LA FAMILLE DES MUTELIDÆ,

PAR M. LE D<sup>r</sup> A.-T. DE ROCHEBRUNE.

Le genre *Iridina* de Lamarck doit-il être considéré comme synonyme du genre *Mutela* de Scopoli, ou bien les deux genres doivent-ils être maintenus, contrairement aux idées généralement en cours à l'heure actuelle?

Telle est la question que nous proposons d'examiner dans cette note.

Pour permettre de peser le pour ou le contre du sujet en litige, il est indispensable de reproduire quelques-unes des opinions émises par les Malacologistes qui se sont plus particulièrement occupés de ces Mollusques; nous citerons en premier lieu Bourguignat.

Dans un travail sur les espèces nouvelles et genres nouveaux des Lacs Oukéréwé et Tanganika<sup>(1)</sup>, l'auteur cherche à démontrer que les deux genres sus-mentionnés, étant parfaitement distincts l'un de l'autre, doivent être maintenus.

Pour Bourguignat: «Tous les auteurs ont confondu et amalgamé comme à plaisir les *Mutela* et l'*Iridina* de Lamarck; la faute en revient à Ferussac, Rang, Deshayes, qui, les premiers, se sont imaginé que l'*Iridina*, type du genre établi par Lamarck, était semblable à celles du Nil rapportées par le voyageur Caillaud.

«Lorsque Scopoli<sup>(2)</sup>, continue Bourguignat, a proposé pour le *Mutel* d'Adanson sa nouvelle coupe générique de *Mutela*, il a caractérisé la

(1) Décembre 1885, p. 9 et suiv.

(2) *Introd. Hist. nat.*, p. 397, 1777.



Joubin, Louis. 1904. "Note sur quelques Némertes recueillies par M. Ch. Gravier dans le golfe de Tadjoubah." *Bulletin du Muse-  
um d'histoire naturelle* 10(6), 326–332.

**View This Item Online:** <https://www.biodiversitylibrary.org/item/137056>

**Permalink:** <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/327470>

**Holding Institution**

University Library, University of Illinois Urbana Champaign

**Sponsored by**

University of Illinois Urbana-Champaign

**Copyright & Reuse**

Copyright Status: Not provided. Contact Holding Institution to verify copyright status.

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.